

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation  
31/05/2017

Nombres de membres en exercice : 11

Nombres de membres Présents : 7

Nombres de membres Absents : 4

Date Affichage  
31/05/2017

Nombre de procurations : 0

Nombre de votants : 7

Séance du 6 juin 2017

L'an deux mille seize et le six juin à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire,

Présents : BRILLIARD M., CICCARIELLO C ,DOUMERGUE F., PERARNAUD C ,POROLI F., GOMES D

Absents excusés :VERGES B.;

Absents : CHEVRIER C ; LOPEZ M ;MIRAN Patrick

**Objet de la Délibération**

**VALIDATION CHOIX COMMISSION MAPA DU 06 JUIN 2017 -Travaux d'Aménagement de voirie Route des pistes**

Monsieur le Maire donne connaissance à l'assemblée du procès-verbal de la commission MAPA qui, en séance du 6 juin 2017 à 18h00 a examiné les propositions des entreprises pour les travaux d'aménagement de voirie sur la route des pistes.

Après examen des dossiers, la commission MAPA a retenu :

La société COLAS pour un montant de travaux de 42 187,50 € H.T.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**VALIDE** le choix de la commission MAPA, dont le procès-verbal est joint à la présente délibération,

**AUTORISE** le maire à signer la proposition retenue.

Fait et délibéré à Formiguères les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à Formiguères, le 06 juin 2017.

P. LOOS,

Le Maire



# MAIRIE DE FORMIGUERES

## Procès Verbal de la commission MAPA

### En date du 6 Juin 2017

OBJET DE LA REUNION : Réfection de la route des pistes 2017.

PROCEDURE : procédure adaptée.

PUBLICITE : mise en concurrence simplifiée.  
Consultation de plusieurs entreprises.

COMPOSITION DE LA COMMISSION : BRILLIARD Maxime, GOMES Daniel, LOOS Philippe, POROLI Françoise

CONSULTATION : trois entreprises ont répondu :

- COLAS –Agence de Thuir-14 Avenue de la Cote vermeille-66300 THUIR
- Entreprise MALET-Agence de Perpignan-565 rue Louis Delage-66000 PERPIGNAN
- Travaux Publics Catalans-ZI La Mirande- 7 avenue de Torremila-66240 SAINT ESTEVE

Les trois candidats ont répondu à l'offre.

EXAMEN DE L'OFFRE :

	Travaux d'aménagement de voirie	Total TTC
COLAS	42 187.50 € H.T.	<b>50 625 € H.T.</b>
MALET	48 350 € H.T.	<b>58 020 € H.T.</b>
TPC	46 440€ H.T.	<b>55 728 € H.T.</b>

Après avoir examiné les 3 dossiers, la commission MAPA décide de retenir la proposition de l'Entreprise COLAS, dont l'offre de prix est la moins disante.

Fait à Formiguères le 6 juin 2017.



Philippe LOOS

Le Maire,